

**Présents :**

Parents élus : Mmes Altmayer, Biej, Collard, Martinelle, Meyer et Mr Niederlander.

Représentants des mairies : Mrs Bour et Urban.

Enseignantes : Mmes Albert, Barthel, Chloup, Lebon, Monet et Renard .

ATSEM : Mme Marrion Ingrid.

Excusés : Mme Jeanront , Mme André et Mr Dupond

**1 / Présentation de l'équipe éducative et des effectifs :**

PS/MS : Mme Renard et Mme Chloup (mardi) (21 élèves)

MS/GS : Mme Monet (23 élèves)

CP/CE1 : Mme Barthel (22 élèves)

CP/ CE2: Mme Albert et Mme Chloup (jeudi) (23 élèves )

CM1/CM2 : Mme Lebon (21 élèves)

Total : 44 maternelles – 66 élémentaires : 110 élèves

Mme Marrion : aide maternelle + accompagnatrice de bus + animatrice du périscolaire pendant la pause méridienne.

Melle Pauline Frisch a été embauchée pour remplacer Lisa Remy. Elle travaille le matin dans la classe de Mme Monet, puis à la cantine. Après sa pause , à partir de 14h 15, dans la classe de Mme Renard.

**2 / Bilan des évaluations nationales.**

Elles ont été passées par les élèves des classes élémentaires.

L'objectif de ces évaluations est, entre autres, de fournir aux enseignants un outil d'évaluation de leurs élèves. Les résultats sont analysés en équipe afin de réajuster, si besoin, les apprentissages en amont.

2<sup>e</sup> passation pour les CP en janvier.

Des évaluations nationales sont également passées à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Pour aider les élèves en difficultés, un nouveau dispositif a été mis en place. Ce dispositif comprend de l'aide sur les savoirs fondamentaux pendant les semaines d'école et des stages de remise à niveau pendant les vacances.

Ce dispositif se rajoute aux heures d'APC (**A**ctivités **P**édagogiques **C**omplémentaires)

**3 / Plan de sécurité et exercices incendie.**

Comme les années passées, nous ferons des exercices d'évacuation.

- 3 exercices incendie : le 1<sup>er</sup> a été fait le 17 septembre. Tout s'est bien passé. L'alarme a fonctionné. L'évacuation s'est faite en 3 min 6. Il y aura 1 exercice/ trimestre.

- 3 exercices de mise en sûreté. Le 1<sup>er</sup> a été fait le 8 octobre. Il s'agissait d'un exercice 'attentat-intrusion'. Pour donner l'alerte, nous activons la sonnerie de récréation en continu.

Comme mentionné l'année dernière, ce signal n'est pas assez audible pour que toutes les classes l'entendent.

Les mairies vont voir avec un électricien ce qu'il est possible de faire.

Comme tous les ans, le plan de sécurité est actualisé et signé par les membres du conseil d'école.

#### 4 / Mise en place du plan Phare : plan pour lutter contre le harcèlement à l'école

L'ensemble des enseignants a eu une formation sur ce sujet. Le 7 novembre, les élèves de CE2 - CM1 et CM 2 ont rempli un questionnaire national. L'objectif de ce questionnaire est de permettre à l'enseignant de dépister d'éventuelles situations de harcèlement dans sa classe et d'évaluer le climat de classe.

#### 5 / Projet : la classe musicale

Nous partirons en voyage scolaire le 26, 27 et 28 mai 2025. Le site choisi est à La Hoube, à côté de Dabo. Tous les élèves, du CP au CM 2 sont concernés. Le prix est de 150 € / enfant (hors bus).

Nous avons fait une demande de subvention auprès du département (20€ par enfant par jour). Nous attendons leur réponse.

Avec l'accord des mairies, nous aimerions que Mme Marrion fasse partie des accompagnateurs (il n'y aura pas de parents accompagnateurs dans le but de favoriser l'autonomie des enfants).

Il faudra en parler au 2<sup>e</sup> conseil, mais les mairies ne s'y opposent pas.

S'il y a trop de parents qui refusent que leur enfant participe au voyage, il pourrait être annulé. Il ne faudrait pas qu'il y ait plus de 1 ou 2 refus par classe.

Mme Renard sera remplacée dans sa classe à ces dates, ce qui permet qu'elle accompagne au séjour. Nous avons proposé une vente de chocolats, nous avons réalisé en bénéfice de 1816 €. Ce bénéfice servira :

- à financer un spectacle pour les classes maternelles
- à financer une partie du séjour à Dabo.

En plus du prix du séjour, il faut les payer les deux bus pour y rendre : le devis est de 1576 €.

Les mairies acceptent de faire cet effort et payeront le transport. La société Transdev a été retenue.

Nous continuons la mise en place des gestes éco-responsables.

Comme évoqué l'année dernière, nous aurions besoin que le bac composteur soit réparé.

Les mairies proposent d'en racheter.

La classe de petits-moyens continue le projet jardin. Il faudrait réparer le robinet extérieur. Monsieur Urban signale qu'il est important de penser à le fermer et le vidanger l'hiver pour éviter qu'il gèle. Il sera réparé.

La question suivante est posée : pourquoi ne pas envisager l'installation d'un récupérateur d'eau ?

Les maires proposent d'y réfléchir.

#### 6 / Bilan financier de la coopérative

La coopérative scolaire est gérée par Mme Renard.

Chaque année, notre coopérative scolaire est vérifiée. Cette année, elle l'a été par Mr Niederlander, par Mme Erman Fabienne (animatrice au périscolaire), Mme Marrion ainsi que par les enseignantes de l'école.

Le bilan est ensuite transmis à l'office central des coopératives à l'école, qui effectue également une vérification.

Nous avons fini l'année scolaire 2023/2024 avec un solde de 7613,78 €.

Ce solde important est dû, en partie, aux bénéfices de la kermesse scolaire, des ventes de fleurs et des photos scolaires.

En équipe, il a été décidé de ne pas faire d'achats dispendieux. Une partie des recettes de la coopérative aidera au financement de la classe musicale.

Madame Meyer demande s'il est possible d'envisager une alternance avec une année où la kermesse est « petite » / une année où la kermesse est « grande ». Dans ce cas, la participation de la Coopérative pourrait être plus importante, en anticipation des bénéfices de la kermesse.

## 7 / Validation du règlement de l'école

Le règlement de l'école est inchangé. Il reste donc appliqué cette année, il a été communiqué aux parents. IL est voté à l'unanimité.

## 8) Divers :

- Un pan de clôture a été endommagé dans la cour; vraisemblablement par un sanglier. Il sera redressé.
- Les poignées de fenêtres des classes de Madame Lebon et Madame Barthel sont cassées : Monsieur Urban appellera Monsieur Ducamin pour les réparer.
- Madame Meyer demande si les parents peuvent envisager l'organisation d'une grande kermesse en 2025. L'équipe enseignante approuve. Un mail sera envoyé à l'ensemble des parents pour les inviter à une réunion de préparation.
- Madame Martinelle demande la date de livraison des chocolats : fin novembre.
- Y aura-t-il un centre aéré ? Réponse de Monsieur Bour : sans doute, mais aucune date n'a été fixée pour le moment.
- Monsieur Urban annonce qu'un arrêté de révocation a été signé concernant Madame Bouché. Les mairies sont à la recherche d'un(e) nouveau/nouvelle directrice. Un appel est lancé si quelqu'un connaît une personne pouvant assurer cette fonction.

La séance est levée à 18h30.